

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 304 Sociologie et acteurs sociaux			
Ancien Code	SOAS3B04	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS3040		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) HELHa Campus Montignies Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Frédéric LIGOT (frederic.ligot@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la connaissance, par l'étudiant, des principales notions relatives aux organisations et aux processus de décision organisationnels ou politiques. L'étude des rapports de force entre les acteurs a pour objectif d'affiner les capacités d'analyse des interactions en termes de pouvoir, et in fine, de donner aux travailleurs sociaux des moyens d'action.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les processus de décision et le rôle des acteurs concernés
- II. Distinguer les logiques des acteurs concernés
- III. Comprendre la place que tiennent les travailleurs sociaux dans les processus de décision

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS3B04A	Sociologie et acteurs sociaux	24 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS3B04A	Sociologie et acteurs sociaux	24 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS3B04X	Sociologie et acteurs sociaux	24 h / 2 C
+ HELHa Louvain-		
la-Neuve		
SOAS3B04A	Sociologie et acteurs sociaux	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS3B04A	Sociologie et acteurs sociaux	20
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS3B04A	Sociologie et acteurs sociaux	20
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS3B04X	Sociologie et acteurs sociaux	20
+ HELHa Louvain-		
la-Neuve		
SOAS3B04A	Sociologie et acteurs sociaux	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et acteurs sociaux			
Ancien Code	18_SOAS3B04A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS3041		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les assistants sociaux exercent leur métier, dans la grande majorité des cas, au sein d'une ou de plusieurs organisations et doivent par ailleurs collaborer avec diverses organisations.

Les organisations dans ou avec lesquelles ils travaillent ont toujours un impact sur le travail social réalisé. L'objectif général de l'activité d'apprentissage est de sensibiliser les étudiants au « fait organisationnel ».

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- restituer des concepts/angles d'analyse vus aux cours et les particularités et enjeux de ces concepts/angles d'analyse.
- illustrer ces concepts/angles d'analyse en utilisant des exemples concrets.
- analyser une situation organisationnelle concrète en utilisant les concepts/angles d'analyse vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est organisé autour de 4 modules :

- Module 1 : Qu'est-ce qu'une organisation ?
- Module 2 : Les organisations comme objet sociologique : quelques auteurs et sociologues clés.
- Module 3 : Les relations de pouvoir dans les organisations.
- Module 4 : Produire des accords et prendre des décisions dans les organisations.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral
Approche inductive

Approche interactive
Travail de groupes
Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque séance de cours comprend un ou plusieurs exercices permettant aux étudiants de vérifier leur compréhension de la théorie exposée
- Temps de questions/réponses lors de la dernière séance de cours

Sources et références

Amblard, H., et. al. (2005) Les nouvelles approches sociologiques des organisations, Paris : Seuil.
Alexandre-Bailly, F. et.al. (2003) Comportements humains et management, Paris, Pearson Education France.
Bagla, L. (1998) Sociologie des organisations, Paris : La Découverte.
Boudon, R., Besnard, P., Cherkaoui, M., Lecuyer, B-P., (1998) Dictionnaire de Sociologie, Paris : Edition du Club France Loisirs, 1998.
Dieu, A-M. (1999) Valeurs et associations. Entre changement et continuité, Paris : L'Harmattan.
Echaudemaison, C.D. (1996) Les grands textes de l'économie et de la sociologie, Paris: Nathan.
Foudriat, M.(2007) Sociologie des organisations, Paris : Pearson Education France.
Haeringer, J., Traverzas, F., (s.l.d) (2002) Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale, Paris : Dunod.
Lafaye, C. (1996) Sociologie des organisations, Paris : Nathan
Pichault, F., Nizet, J. (1999) Comprendre les organisations : Mintzberg à l'épreuve des faits, Paris : Presses Universitaires de France.
Scieur, P. (2011) Sociologie des organisations. Introduction à l'analyse de l'action collective organisée. Paris : Armand Colin.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Slides (déposés au fur et à mesure sur connectED) à compléter avec des notes personnelles
- Documents (textes et exercices) distribués lors des séances de cours et déposés sur connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

En seconde session : même modalité

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).